

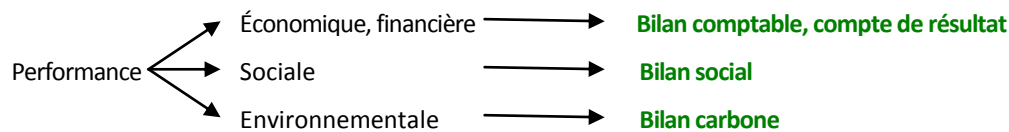
Atelier n° 4 animé par Mme Anne-Marie Dreiszker :
L'évaluation des performances d'une entreprise : outils comptables et financiers

Rapporteurs : Jean-Noël Kintzler et Hélène Thammavongsa

Cet atelier renvoie au traitement du point 2.2 du programme

Il s'agit essentiellement, dans cette partie, de présenter deux instruments comptables fondamentaux : le bilan et le compte de résultat, tout en leur donnant du sens par rapport aux autres notions et thématiques abordées dans le programme. On soulignera le fait que bilan et compte de résultat sont des documents que les entreprises sont tenues de publier. Le programme invite par ailleurs à aborder les notions de bilan social et bilan carbone.

- Selon les Indications Complémentaires (I.C.) :



- Compte de résultat, bilan comptable et bilan social sont remis aux salariés membres du C.E. qui peuvent être assistés d'un expert-comptable. On pourra s'interroger sur l'utilité de ces informations dans le rapport salarial.

Plusieurs « ponts » peuvent être établis avec d'autres points du programme.

- Ainsi, le recours au financement externe indirect se traduit sur le bilan par une augmentation des dettes au passif. Par ailleurs, les banquiers demandent un droit de regard sur les comptes. Le bilan est donc un élément pris en compte par les créanciers dans la décision d'accorder ou non un crédit ainsi que dans la fixation du montant des intérêts.
- Le financement externe direct peut prendre la forme d'émission d'actions nouvelles. Or les entreprises qui ont recours à cette forme de financement doivent publier leurs comptes. Par ailleurs, cela modifie également la structure du bilan (augmentation des fonds propres au passif).
- On pourra également utiliser les connaissances acquises dans ce 2.2 au cours du point 4.3 du programme sur la création monétaire, car cela permettra aux élèves de mieux comprendre un bilan bancaire, et donc pourquoi les comptes clients figurent au passif.
- Des liens également avec les parties « Quels modes d'organisation pour l'entreprise » dans la partie « regards croisés » (notamment avec le bilan social), « la coordination par le marché » (lien à établir entre le bilan carbone et le marché des droits à polluer).

Les indications complémentaires du programme invitent à aborder le bilan social et le bilan carbone. Comment traiter ces points ?

L'essentiel sur ces questions est de faire prendre conscience aux élèves des éléments que l'on peut y trouver.

- L'analyse du **bilan social** d'une entreprise que le professeur aura choisie permettra de mettre en évidence le fait qu'une entreprise n'est pas seulement une organisation « technique », mais qu'on y trouve également de l'humain, et que ce document donne des informations complémentaires à celles trouvées dans le bilan et le compte de résultat. Le bilan social donne de la « chair » à l'entreprise (un côté humain). Les élèves se rendront compte qu'ils peuvent y trouver les effectifs de l'entreprise, la structure par âge et par sexe, le pourcentage de travailleurs handicapés, le salaire moyen par catégorie, la politique de formation etc.
 - Idée : pour le bilan social, on peut travailler avec les élèves sur un site d'entreprise, on y trouvera entre autres, des données relatives aux effectifs, part des femmes, salaire moyen, ... et comparer avec le bilan social d'une entreprise du même secteur.

- Le bilan carbone comptabilise les émissions de gaz à effet de serre ; le site de l'ADEME propose cet outil. L'étude d'un **bilan carbone** permettra de mettre en évidence le fait que la publication par une entreprise de ses émissions de gaz à effet de serre peut être un moyen pour elle de travailler sur son image de marque auprès du public (mise en évidence des efforts faits dans un contexte de montée des préoccupations d'ordre environnemental). C'est également un moyen pour elle d'anticiper le coût d'une éventuelle taxation des émissions (taxe carbone) et de respecter, le cas échéant, de nouvelles obligations en matière de permis d'émission ou d'étiquetage. Cela s'inscrit dans un processus d'évolution des obligations imposées aux entreprises, évolution qu'il appartient d'ailleurs aux élèves de suivre en se documentant tout au long de leurs études.

Comment faire travailler les élèves sur le bilan comptable ?

Il s'agit de les initier à la présentation en partie double et de mettre en évidence l'intérêt de ce document, pour l'entreprise mais aussi pour le salarié et le citoyen. Ils doivent donc parvenir à la compréhension des grandes masses du bilan.

Il faudra ainsi mettre en évidence :

- ⇒ Que le bilan est un document dans lequel est inscrite l'origine des fonds (les ressources inscrites au passif) ainsi que la manière dont ces ressources ont été utilisées (les immobilisations, stocks, créances et disponibilités à l'actif) ; on pourra mettre en parallèle la logique ressources/emplois vue dans la partie 1.5. (d'où viennent les biens et services dont a disposé l'économie ? à quoi ont-ils servi ou comment ont-ils été employés ?) avec celle passif/actif (d'où viennent les fonds ? comment sont-ils employés ?) et rappeler que la présentation de tout document comptable résulte de conventions (ici : passif à droite, actif à gauche).
- ⇒ Que le bilan est le reflet de la situation patrimoniale de l'entreprise à **un moment donné** (biens et créances détenues à l'actif/ce que l'entreprise doit au passif), le patrimoine étant en quelque sorte un stock alimenté par des flux positifs et négatifs. Le terme même de bilan reflète cela (cf expression *faire le bilan de sa vie* par exemple)

Dans cet objectif, on pourra par exemple :

- Leur proposer de construire un bilan initial pour une entreprise fictive en train de se créer. Cela permettra aux élèves de comprendre qu'apparaissent au bilan d'une part ce dont on a besoin pour créer une entreprise (matériel, locaux etc.), d'autre part comment cela est financé. On verra ainsi que le bilan reflète les choix de l'entreprise en matière de financement (un bilan avec plutôt des capitaux propres ou plutôt avec des dettes ; un capital apporté par un seul propriétaire ou par plusieurs associés, le capital étant alors dit « capital social »...).
- Faire fonctionner l'entreprise avec des opérations simples et les amener ainsi à mettre en évidence, à partir de cet exemple fictif et à partir de calculs simples, le fait que les opérations effectuées par l'entreprise modifient le patrimoine donc le bilan. Ainsi certaines opérations accroissent la valeur du patrimoine, d'autres la font baisser, et d'autres encore sont neutres mais conduisent à la modification de la structure du bilan. Par exemple, l'achat de mobilier diminue le montant détenu sous forme de liquidités en banque, mais comme la valeur du mobilier augmente, le total de l'actif reste identique, ainsi que la valeur du patrimoine (total de l'actif moins total des dettes). Autre exemple possible : le remboursement d'emprunts diminue les liquidités à l'actif, mais diminue le montant des dettes au passif.
- Faire le lien avec le compte de résultat, en leur faisant réaliser que toutes les opérations qui ont une incidence sur la valeur du patrimoine sont récapitulées dans le compte de résultat mais que celles qui n'ont d'incidence que sur la structure du patrimoine n'y figurent pas : pour établir le lien avec le compte de résultat, on montrera que toutes les opérations qui ont un effet sur la « richesse » de l'entreprise (ventes réalisées, ou paiement des différentes charges) et qui affectent le bénéfice apparaissent dans le compte de résultat.
- Autre idée : proposer aux élèves de comparer deux bilans simplifiés dont la structure pourrait être différente (par exemple un même actif, mais des passifs structurés différemment, l'un avec des financements à court terme, l'autre un financement par capitaux permanents). Cela permettrait de conduire les élèves à poser des « diagnostics », à interpréter un bilan, sans pour autant maîtriser l'intégralité du vocabulaire comptable.

Comment faire travailler les élèves sur le compte de résultat ?

Pour présenter le compte de résultat, et mettre en évidence les principes sur lesquels ce compte est construit, on sera attentif à utiliser les termes Charges/Produits. On insistera sur le fait que pour les entreprises, les « produits » correspondent essentiellement aux ventes réalisées, et dans une moindre mesure aux revenus patrimoniaux perçus par l'entreprise (intérêts notamment). On présentera différentes catégories de charges (frais de personnel, achat de matières premières ou marchandises, charges diverses correspondant à d'autres consommations intermédiaires, telles que consommation d'énergie, fournitures de bureau, etc.). Il faudra préciser que toute charge implique forcément une contrepartie. On pourra également montrer comment les entreprises cherchent à réduire leurs charges pour maximiser leur résultat.

On mettra en évidence le fait que le compte de résultat est un compte de flux (en début d'année, il est « remis à zéro », c'est-à-dire « vide », puisqu'il n'enregistre que les produits et charges de l'année, alors que le bilan de début d'année n'est pas « vide » puisqu'il présente le patrimoine de l'entreprise). On rappellera les liens entre compte de résultat et bilan, en montrant que le résultat réalisé par l'entreprise apparaît au bilan puisqu'il correspond à une augmentation ou diminution de la valeur du patrimoine.

On s'appuiera ici aussi sur des exemples et des calculs simples pour initier les élèves à la lecture de ce compte et, le cas échéant, au principe de la comptabilisation en partie double (le paiement par exemple d'une facture d'électricité s'inscrit dans les charges au compte de résultat et vient en diminution des disponibilités au bilan). On pourra aussi prendre pour exemple une situation fictive dans laquelle deux entreprises ont un même résultat, mais qui n'a pas été obtenu de la même manière pour montrer les informations que l'on peut tirer du compte de résultat publié annuellement. On pourra montrer que le compte de résultat donne des informations sur l'obtention de la valeur ajoutée et son partage.

Comment faire apparaître l'affectation du résultat (cas d'un bénéfice) ?

En repartant du bilan dans lequel figure le résultat de l'exercice, on montrera que le résultat réalisé fait l'objet d'une répartition : mise en réserve, distribution au(x) propriétaires (revenu « mixte » pour l'entrepreneur individuel, revenus du patrimoine pour les associés, notamment dividendes aux actionnaires dans les sociétés anonymes). On pourra établir ainsi un bilan après répartition du résultat.